[Prénom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]
Paris, le 14/11/2026

Demande d'ouverture d'une mesure d'assistance éducative pour [Prénom et nom de l'enfant]

Madame, Monsieur le Juge des enfants,

Nous sommes les parents de [Prénom et nom de l'enfant], né(e) le [date de naissance] à [lieu de naissance], qui réside avec nous au [adresse complète]. Par la présente, nous sollicitons l'ouverture d'une mesure d'assistance éducative en sa faveur, sur le fondement de l'article 375 du Code civil.

Depuis [durée : plusieurs mois], la situation de notre enfant se dégrade et nous ne parvenons plus à exercer seuls notre rôle éducatif. Le dialogue est rompu, ses résultats scolaires chutent et ses fréquentations nous inquiètent. Nos tentatives répétées [rendez-vous avec les enseignants, suivi psychologique, médiation familiale] n'ont rien changé durablement.

Plusieurs faits précis illustrent cette dégradation : [décrivez les événements de façon datée : absences répétées du domicile, avertissement puis convocation de l'établissement scolaire, incident signalé par les services sociaux]. Nous estimons aujourd'hui que la santé, la sécurité et les conditions d'éducation de notre enfant sont compromises, au sens de la loi.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir ordonner la mesure que vous jugerez la plus adaptée à son intérêt : accompagnement éducatif à domicile, suivi par un service spécialisé ou toute autre disposition utile. Notre démarche n'a pas d'autre but que de protéger notre enfant et de restaurer un cadre dans lequel il puisse se construire.

Vous trouverez ci-joint les pièces utiles à l'examen de notre demande : copie du livret de famille, justificatif de domicile, [courriers de l'établissement scolaire, attestations, comptes rendus médicaux ou sociaux]. Nous nous tenons à votre disposition, ainsi qu'à celle de votre greffe, pour être entendus ou fournir tout complément d'information.

Enfin, si la situation devait s'aggraver ou présenter un danger immédiat [précisez le cas échéant les éléments d'urgence], nous vous serions reconnaissants d'examiner notre demande dans les meilleurs délais, une mesure provisoire pouvant être ordonnée avant toute audience.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Juge des enfants, l'expression de notre haute considération.

[Prénom][NOM]

Signature